

SAS IFOR

139 Rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS T. 01 42 56 49 67 F. 01 42 25 52 61 www.ifec.fr

Bases de la paie et du social

PUBLIC

Collaborateurs débutants et Experts comptables soucieux de se familiariser avec le social

DUREE

1 jour(s) - 7 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

Pour cette formation, munissez-vous de votre calculatrice

OBJECTIFS FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les notions de base nécessaires à l'élaboration de la paye et à la tenue du social.

CONTENU PEDAGOGIQUE

1. LES REGLES DE BASE EN RELATION AVEC LA PAYE

L'environnement juridique du bulletin de paye

- hiérarchie des normes, clauses de faveur
- Arbitrer entre la loi, le code du travail, la convention collective, le contrat de travail, les usages

L'environnement organisationnel : la durée du travail

- connaître et comprendre le temps de travail
 - . gérer et calculer la présence (temps complets et temps partiel)
 - . gérer et calculer les absences (pour repos et santé)
- 2. LES BASES DU BULLETIN DE SALAIRE

Les éléments constitutifs du bulletin de salaire

- Les 5 zones
- mentions obligatoires et interdites (réglementation actuelle et nouvelle)
- calculer le salaire de base : respect du SMIC et des minimas conventionnels

Calcul de la rémunération brute

- modalités de calculs :
- . du salaire (en fonction du type de contrat et des absences)
- . des accessoires du salaire (soumis et non soumis : commissions, pourboires, primes, indemnités, avantages en nature...)

p. 1

IFOR SAS inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 798 126 645 SIRET : 79812664500018 - N° TVA Intracommunautaire : FR 347981264500018 N° Déclaration d'Activité :11 75 23457 75

- traiter les incidences de heures supplémentaires et complémentaires (majorations, contingent,...)
- 3. MAITRISER LE CALCUL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES
- La couverture sociale et les organismes concernés
- Le calcul des cotisations (les plafonds, les taux, la régularisation du plafond)
- Les autres retenues : CSG/CRDS, forfait social
- Les charges fiscales sur salaire

V.LA DETERMINATION DES NETS

- Le net à payer (frais professionnels, IJSS, acomptes, titre restaurant...)
- Le net imposable (CSG/CRDS non déductibles, frais de santé, ...)
- VI. EXEMPLES DE BULLETINS DE SALAIRES

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Présentation et traitement pratique et approfondi de l'ensemble des dispositions abordées.

- Présentation sur diaporama power point
- Cas d'applications pratiques
- Remise d'un support papier

Modalités de la classe virtuelle

• Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

- Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.
- Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.
- La classe virtuelle, animée par 1formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande

de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.

- Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités
- interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.
- Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

B. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires: 9H - 17H

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8 Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

CATARINA HENRI

Consultant en paie et en social et Maître de conférences en gestion à l'Université Montpellier I où il a créé le Master Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques.

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400 €

Adhérent IFEC + CJEC : 300 € Adhérent IFEC + ANECS : 300 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 300 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :

300€

Non Adhérent IFEC: 500 €

p. 2 MAJ le

